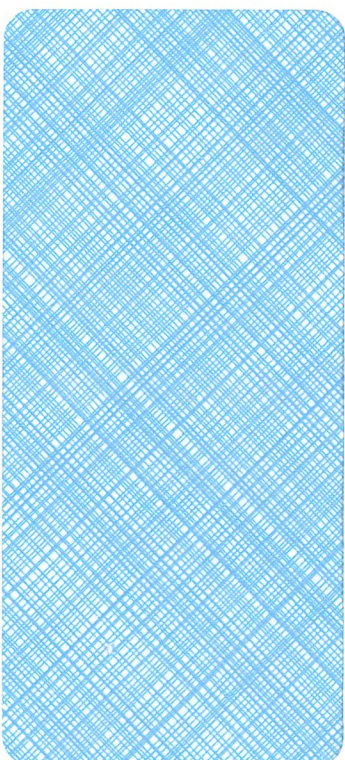




L'Eau Bordeaux Métropole
Service Relation usagers
TSA 20001
33076 BORDEAUX CEDEX

28.03.25

LA POSTE





Vos contacts



0977 40 10 13

appel non surtaxé

du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h



0977 40 10 14

appel non surtaxé

Urgences - 24h/24

www.leaubordeauxmetropole.fr

Pour toutes demandes relatives à l'eau :
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole
Service Relation Usagers - TSA 20001
33076 BORDEAUX CEDEX

L'assainissement :

SABOM - Service Clients
24 rue Judaïque - CS 61979 - 33001
BORDEAUX CEDEX



Facture eau et assainissement

SD: 86501079860646R



015350 (004769) - 0001/0001
CL0333 (796897) z1

SARL JOUETS VILLAGE
SELARL LAURA LAFON
155 RUE FONDAUDEGE
33000 BORDEAUX



Référence à rappeler : 249 982

Informations

Depuis le 14 octobre, la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole a modernisé ses outils de gestion afin d'améliorer ses échanges avec ses abonnés. Une nouvelle référence vous a été attribuée.

Gérez facilement votre budget avec la mensualisation



Contrat n° 283343

usager titulaire
SARL JOUETS VILLAGE
espace de livraison
42 av DE LA SOMME
MERIGNAC

siren titulaire

334897030

offre

tarification standard

service

eau seule pour
arrosages, chantiers,
incendies

Historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

m³ mars 25

total 0

Facture n° 1667962 du 26/03/2025

eau du 25/02/2025 au 25/03/2025 : 0 m³
calculés sur la base d'index estimés (détails au verso)

Distribution	49,83 €
Traitement des eaux usées	0,00 €
Organismes publics	0,00 €
Total HT	49,83 €
Total TVA	2,74 €
Total TTC	52,57 €
Solde antérieur	52,57 €

Net à payer 105,14 €

**Merci de réaliser votre règlement avant le
13/04/2025**

Date approximative du prochain relevé : 18/09/2025

Date approximative de la prochaine facture : 21/09/2025

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales pris, émis et ren du exécutoire par Nicolas Gendreau, Directeur général, ou son délégué conformément aux dispositions des articles L. 1617-5, D. 1617-23, et R. 2342-4 du code général des collectivités territoriales.
Vous disposez de deux mois suivant la notification de cette facture pour en contester le montant devant le tribunal judiciaire (article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales).

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

JOUETS VILLAGE
SELARL LAURA LAFON
155 RUE FONDAUDEGE
33000 BORDEAUX

TIP SEPA

Référence Unique du Mandat : TIPSEPA03300046800000000000166796225

ICS : FR30ZZZ8817BC

Référence : 1667962

Montant :

105,14 €

Créancier : REGIE EAU BORDEAUX METROPOLE

**CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9**

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : FR7642559100000800127304955

Titulaire du compte : JOUETS VILLAGE

468010500257 JOUETS VILLAGE

42559100000800127304955

941144000186 43110000000016679620330004957706

10514

Informations techniques

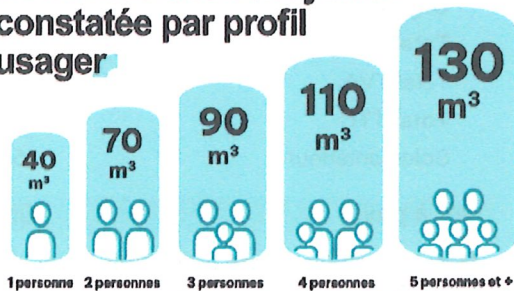
	ancien index (m³) en italique si estimé	nouvel index (m³) en italique si estimé	consommation (m³)	calibre du compteur (mm)
du 25/02/2025 au 25/03/2025				compteur n° 287113
Eau	92	92	0	50

Détail de votre facture

	quantité	prix unitaire	montant ht	tva %	montant ttc
Distribution de l'eau			49,83		52,57
Abonnement	mois	€/an	49,83		
Part L'Eau Bordeaux Métropole du 1 février 2025 au 28 février 2025	1	597,91	49,83	5,5	
Consommation	m³	€/m³	0,00		
Part L'Eau Bordeaux Métropole du 25 février 2025 au 25 mars 2025	0	1,5524	0,00	5,5	
Organismes publics			0,00		
Agence de l'Eau Adour Garonne	m³	€/m³	0,00		0,00
Part Agence de l'Eau "préservation des ressources en eau" du 25 février 2025 au 25 mars 2025	0	0,149	0,00	5,5	
Redevance performance des réseaux d'eau potable du 25 février 2025 au 25 mars 2025	0	0,07	0,00	5,5	
Redevance sur la consommation d'eau potable du 25 février 2025 au 25 mars 2025	0	0,32	0,00	5,5	
total HT			49,83		
taxes et contributions			2,74		
TVA réduite	49,83	5,5 %	2,74		
total TTC					52,57 €

Communication

Consommation moyenne constatée par profil usager



Votre budget eau

Le coût total de l'abonnement sur votre facture est de : 52,57 €

Depuis le 1er janvier 2024, les tarifs de l'eau ont évolué pour une approche plus économique, plus écologique, et plus sociale. Plus d'informations sur www.leaubeau-metropole.fr

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant à votre espace client, ou par mail à l'adresse dpo@leaubeau-metropole.fr ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles 91 rue Paulin - CS42086 - 33081 BORDEAUX CEDEX.

Présentation détaillée de votre facture d'eau conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996.

Document à conserver 10 ans.

Votre règlement

Comment effectuer votre règlement :

- **Par prélèvement** : contactez votre service relation usagers au numéro indiqué au recto.
- **Par virement** : effectuez un virement sur le compte **FR76 1680 8000 0110 0027 4225 165**, BIC - **GAILFRP1XXX**, en indiquant votre référence client : **311775CCCC**
- **Par carte bancaire** : connectez-vous à votre espace abonné sur <https://leaubeau-metropole.fr/>
- **Par TIP** : retournez l'original daté et signé à l'aide de l'enveloppe jointe. N'oubliez pas de joindre un RIB pour la première fois.
- **Par chèque** : retournez le volet TIP non signé accompagné de votre chèque libellé à REGIE EAU BORDEAUX METROPOLE dans l'enveloppe jointe.
- **Par espèce** : présentez cette facture et payez en espèce au guichet de votre bureau de poste (service gratuit eficash).